A l'attention des collègues « chargés d'école », directeurs 1 classe

Objet : réflexion sur le poste de directeur 1 classe et revendication

Chers collègues,

Qu'il soit une vocation ou une reconversion, notre métier est noble.

De par sa noblesse il s'adapte à la vie et aux réalités de terrain. Des milliers d'écoles marquent de leur présence l'ensemble du territoire, dans les villes comme dans les campagnes.

Parfois très grandes, parfois très petites, elles se sont adaptées sans que ces différences d'échelle n'altèrent leurs missions premières : élever les enfants vers les savoirs fondamentaux, transmettre les valeurs républicaines, permettre aux élèves de devenir des citoyens éclairés, fraternels, libres et autonomes.

En secteur rural, nombre de villages conservent, parfois précieusement, leur école. C'est de ces postes particuliers et spécifiques dont nous voudrions parler.

Un village, une école, une salle de classe, un enseignant, des élèves, parfois en cours multiples et venant des communes alentours.

Des bâtiments, souvent anciens, chargés d'histoire, jouxtant ceux de la mairie, de la salle du conseil municipal, de l'ancien logement de fonction.

Voilà une réalité partagée par les 26 collègues « chargés d'école » de la circonscription de Grandvilliers, secteur essentiellement rural du nord-ouest du département de l'Oise.

Ce courrier a pour objectif de décrire un quotidien professionnel lié à ce poste particulier et d'attirer, qui sait, l'attention bienveillante de notre administration sur la valeur de ces écoles et sur le mérite des enseignants qui les animent.

Ils incarnent à eux seuls la présence du service public de l'Education nationale dans les zones les plus reculées du territoire, dans des villages qui n'ont parfois pas cent habitants.

Témoins d'un héritage séculaire et d'une volonté politique, initiée sous la III République, qui encouragea la construction d'écoles publiques dans quasiment chacun des villages de France.

L'instituteur ou l'institutrice, fonctionnaire chargé de l'« instruction publique », comme on disait à l'époque, y exerçait son ministère, habitant le plus souvent le logement de fonction qui lui était dévolu, généralement au sein même des locaux. Il accueillait alors tous les enfants d'âge scolaire d'un village.

Cette situation a, des décennies durant, permis à des millions d'écoliers, partout en France, dans les régions les plus reculées du territoire, d'accéder au savoir et éventuellement à des études supérieures, gage de promotion sociale pour nombre d'entre eux.

Nous sommes donc les dépositaires d'une longue tradition républicaine garantissant gratuitement, à tous les enfants, un accès de proximité, au service public de l'éducation.

Le dépeuplement dans certaines campagnes a conduit à la fermeture d'écoles. Des communes se sont donc réunies en mutualisant leurs moyens sous forme de syndicats intercommunaux des regroupements scolaires SIRS, pour créer des Regroupements pédagogiques intercommunaux RPI. Un ou plusieurs villages pouvant accueillir, via un car de ramassage scolaire, les écoliers des villages alentours dont ceux ayant dû fermer leur école.

Loin d'être des survivances d'un autre âge vouées à être fondues au sein de Regroupements pédagogiques concentrés RPC, ces écoles à taille d'enfant, qui apportent certainement un supplément d'âme, assument pleinement leurs missions de service public en cette première moitié de XXI° siècle.

Elles présentent justement des qualités qui leur sont propres en termes de proximité et offrent de réels atouts pédagogiques et humains pour les élèves qui les fréquentent.

Lieux où les enfants évoluent à leur rythme, dans un cadre familier, à taille humaine, protecteur, loin des stress et des fatigues liés aux longs transports scolaires et aux temps de restauration collective. La proximité avec les familles crée le plus souvent des liens de partenariat fort avec de nombreuses actions bénévoles de parents qui s'investissent dans la vie de l'école autour de divers projets : cuisine, jardinage, travaux manuels, aide et accompagnement lors des sorties scolaires. Et ce au plus grand bénéfice de tous.

Leurs effectifs souvent modérés, la multiplicité des âges des élèves, invitent les enseignants à diversifier les approches pédagogiques, à pratiquer davantage le tutorat, à susciter l'entraide et la bienveillance à élaborer des projets ambitieux, innovants et différenciés.

L'enseignant qui suit ses élèves sur plusieurs années a une connaissance bien plus fine de chacun et saura donc répondre au plus juste aux besoins pédagogiques. Il aura eu le temps de tisser des liens étroits primordiaux avec les familles.

Quel confort, en début d'année de retrouver ses élèves et, en quelques instants, les habitudes de travail, les règles de fonctionnement mises en place connues et sécurisantes!

Par ailleurs, cette proximité géographique étroite des familles avec l'école contribue souvent à resserrer les liens, le dialogue, la réactivité dans la gestion quotidienne de la vie d'une école.

Elle est une chance pour les élèves et leurs familles, un gage de dialogue et de confiance.

Gérer dans ses moindres détails le fonctionnement d'une école de A à Z permet aussi de répondre aux mieux et au plus vite à toutes les demandes des élus, des familles et des autres partenaires qui gravitent autour de l'école.

Plébiscitées le plus souvent par les parents d'élèves, qui amènent et viennent rechercher leurs enfants à pieds à l'école, les « petites écoles » ont de grands atouts à faire valoir et n'ont souvent rien à envier à leurs grandes sœurs des zones urbaines. La gestion y est directe, rapide, de terrain. Pas d'intermédiaires, un seul interlocuteur : le « chargé d'école. » Point de lourdeurs administratives. Au final, une immense liberté,

pédagogique bien-sûr, mais pas que, au service d'un fonctionnement autonome qui s'adapte au plus près des spécificités et des besoins.

Mais si l'institution pourra reconnaitre ces atouts évidents pour la qualité du service public, elle se devrait aussi de reconnaitre la valeur du travail accompli au regard des contraintes et des spécificités du poste, par chacun des collègues « chargés d'école ».

Il serait impossible d'énumérer toutes les tâches annexes au travail d'enseignement qui nous assaillent quotidiennement.

Il nous a semblé intéressant, à ce propos, de concevoir un document, non exhaustif, qui tente de classer et de recenser une grande partie de ces différentes tâches qui nous incombent. Ce document est joint à ce présent mail.

La polyvalence bien connue du professeur des écoles est semble-t-il ici poussée à son paroxysme.

A ce propos, il est de plus en plus question d'un profond malaise au sein de l'Education nationale et en particulier de celui qui touche les directeurs d'école.

Gestion humaine délicate des différends entre collègues, des conflits entre élèves, avec les familles, lourdeur et accroissement des tâches administratives, des responsabilités de tous ordres ...

Les relations entre collègues mises à part, les collègues « chargés d'école » ressentent ce même malaise car ils ont à s'acquitter des mêmes tâches que dans les plus grandes écoles sauf qu'eux sont souvent bien seuls et isolés pour faire face à la charge administrative de travail et surtout quelque fois à la violence des élèves, aux incivilités de certains parents, à l'hostilité de certains élus ...

La solitude est aussi une dimension liée à ce poste. Etre le seul adulte avec les élèves, nécessite de chercher à tisser des liens avec les collègues aux alentours car être le seul enseignant sur place, peut parfois conduire à l'isolement.

Ces postes sont souvent à cours multiples et nécessitent un temps de travail et de préparation accrus, une organisation pédagogique et matérielle de la classe à repenser chaque année.

Le temps de présence face aux élèves est supérieur aux autres collègues des plus grandes écoles dans la mesure où il convient d'assurer seul l'ensemble des temps d'accueil, deux fois 10 minutes, quatre fois par semaine ainsi que l'intégralité des temps de récréation.

Les collègues « chargés d' école » doivent tout faire, tout gérer, du pédagogique à l'administratif en passant par les relations avec les mairies, les budgets, la coopérative scolaire les conseils d'école les demande d'aide au RASED, les PPRE, les PAP, les équipes éducatives, les dossiers de saisine de la MDPH; les prévisions d'effectifs, les dossiers SEGPA, les exercices de sécurité du PPMS, le suivi de la sécurité et de la salubrité des locaux et de la cour de récréation en lien avec les mairies, les dossiers maintien ou avancement de cycle, les réunions de liaison école collège, la conception et l'organisation des sorties scolaires des marchés de Noël des photos scolaires des spectacles kermesses, chorales ...

De la gestion financière de l'école avec les budgets mairies de l'achat du matériel scolaire du renouvellement du mobilier ...

Ils doivent concevoir et mettre en œuvre les différentes dimensions des projets d'écoles souvent déclinées en sorties pédagogiques ou en évènements culturels à l'organisation complexe et chronophage. Ils assurent et assument le fonctionnement de la coopérative scolaire dans son intégralité avec chaque année le bilan financier.

Ainsi, les 2 journées de décharge de direction accordées en début d'année et les deux autres en fin d'année nous paraissent un pis allé, au final assez dérisoire, au regard de la charge de travail et de temps à consacrer à la gestion de l'école.

Nous nous sentons un peu les laissé-pour-compte, nous les « faisant fonction », des directeurs de seconde zone, sans la formation, ayant appris « sur le tas » les innombrables tâches administratives nécessitant souvent une maîtrise experte de l'outil informatique.

Certes, une rétribution nous est accordée tous les mois pour ces tâches administratives, mais, bien plus que d'un soutien financier c'est avant tout d'un soutien humain dont nous aurions le plus besoin. Cela nous dégagerait du temps de travail supplémentaire, et accessoirement apporterait un regard adulte et professionnel sur la classe.

Nous incarnons le service public au cœur des territoires ruraux, nous permettons à des centaines d'élèves d'aller à pied, à deux pas de chez eux, dans des lieux d'apprentissage, fenêtre sur le savoir, porte ouverte sur la culture : une école, leur école, notre école.

Alors nous aussi nous aspirons à quelques bons points supplémentaires!

En conséquence, nous revendiquons 6 journées de décharge supplémentaires dans l'année soit une par mois pour aboutir à un total de 10 et non plus 4 comme actuellement, à l'instar de ce dont bénéficient les collègues directeurs 2 classes.

Ce temps supplémentaire sera précieux pour mener à bien les missions foisonnantes et chronophages dont il est fait état. Il aura l'avantage en outre de nous sortir, une fois par mois, de l'isolement humain dans lequel nous nous trouvons parfois, accentué d'ailleurs, il faut bien le dire, par la mise en place de nouveaux dispositifs de « formation » en distanciel, c'est-à-dire seul derrière son écran.

La totalité des collègues directeurs une classe de la circonscription de Grandvilliers nous ont rejoint en signant la pétition. L'union faisant la force, vous pouvez par un « clic solidaire » vous engager vous aussi dans cette revendication.

Nous comptons sur votre large soutien pour faire aboutir cette démarche.